



LETTRE D'ACTUALITÉS

du Comité Local IFRECOR de Martinique

Septembre 2023

C'EST LA RENTRÉE, OU L'OCCASION DE LANCER POUR LA 1ÈRE FOIS LA LETTRE D'ACTUALITÉS DU COMITÉ LOCAL IFRECOR DE MARTINIQUE ANIMÉ PAR LA DEAL, QUI INFORME TOUS SES MEMBRES, DES ACTUALITÉS CONCERNANT LES RÉCIFS CORALLIENS ET LEURS ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS, AU NIVEAU LOCAL MAIS ÉGALEMENT NATIONAL !

Cette Lettre a pour but de rassembler toutes les informations relatives à :

- des sources de financements en relayant les appels à projet, les concours et les consultations avec les dates limites de dépôt des dossiers ;
- des phénomènes biologiques ou naturels produits au sein des récifs coralliens en relayant des articles de presse ou des études scientifiques ;
- des évènements ou actions réalisés sur les récifs coralliens en relayant les dates et lieux ou les publications y faisant référence. En effet, ce corail est un grand colonisateur. Il peut s'installer sur les coraux durs indigènes, les rochers et même les herbiers marins qu'il étouffe et remplace, détruisant finalement des écosystèmes entiers.

Beaucoup de ces informations sont transmises par le Secrétariat du Comité National IFRECOR pour qui la DEAL se veut être le relais d'information au niveau de ses membres en Martinique ! Mais n'hésitez pas vous aussi, à nous faire part de toute actualité ou information relative aux récifs coralliens que nous pourrions intégrer à la Lettre d'Actualités et faire ainsi partager à tous les autres membres !





CONCOURS DE LA 10E ÉDITION DE LA PALME IFRECOR

DEPUIS 2011, LA PALME IFRECOR MET EN LUMIÈRE LES ACTIONS ET POLITIQUES EXEMPLAIRES MENÉES EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION ET GESTION DURABLE DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS ET MANGROVES DANS LES OUTRE-MER. C'EST UN CONCOURS DESTINÉ AUX ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ (ASSOCIATIONS, ÉCOLES, ETC.) ET AUX ÉLUS DES OUTRE-MER.

Lancé en partenariat avec les Eco Maires, il vise à inciter le partage d'expériences, la mutualisation des savoirs et la reproduction des actions sur les territoires d'autres élus. Pour fêter les 10 ans d'existence, il y aura cette année un prix spécial « coup de cœur » pour récompenser un projet particulièrement innovant.

Vous avez mis en place un protocole de suivi de l'état de santé des récifs, un projet de restauration écologique d'une mangrove, monté une exposition, créé un parcours découverte, mené des actions d'éducation ou de sensibilisation... la Palme est faite pour vous !

Le formulaire se trouve sur le site d'IFRECOR : <https://ifrecor.fr/palme-ifrecor-edition-2023/>

La date limite pour répondre à cet appel à candidatures est fixée au 30 septembre 2023.

APPELS À PROPOSITIONS OU À PROJETS D'INTÉRÊT PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (CE)

La Direction générale de la Politique régionale (DG REGIO) est le service de la CE chargé des actions européennes en faveur du développement socio-économique des régions défavorisées de l'Union européenne. Elle recense les appels à propositions ou à projets d'intérêt pour les régions ultrapériphériques dont les programmes « Horizon Europe (HORIZON) » et « Programme for the Environment and Climate Action (LIFE) » sont susceptibles de vous intéresser. Tous les sujets et calendriers des ouvertures et clôtures sont disponibles sur le site :

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home/>

CONSULTATIONS CLÔTURÉES

>>> MISE EN ŒUVRE DES SUIVIS DE L'ÉTAT DES ÉCOSYSTÈMES BENTHIQUES ET PEUPELEMENTS ICTHYOLOGIQUES ASSOCIÉS PAR LE PARC NATUREL MARIN DE LA MARTINIQUE (PNMM)

L'action vise à tester la pertinence et la faisabilité des méthodes et à quantifier les moyens (coût et temps) à consacrer à la réalisation des protocoles de suivi envisagés, qui doivent être menés à partir de 2024 dans le cadre du plan de gestion du PNMM. Ces suivis ont pour objectif d'évaluer

l'état global des écosystèmes récifaux et des peuplements ichtyologiques et leur évolution dans le temps, mais également de caractériser les effets des zones de protection sur ces mêmes peuplements.

Pour cette mise en œuvre, il est choisi de tester deux méthodes d'évaluation à l'échelle fine : le protocole expert issu des lignes directrices du GCRMN basé sur l'utilisation des photoquadrats et la méthode « Medium Scale Approach – Rapid Assessment » ; et ce, sur deux zones à enjeux (la zone d'interdiction de pêche maritime de l'îlet à Ramiers aux Trois Ilets et la zone d'activité sous-marine du Pothuau au Carbet).

- **date de dépôt : [23 août 2023](#)**

>>> 3E SUIVI DE LA STONY CORAL TISSUE LOSS DISEASE (SCTLD) PAR LA DEAL

La maladie a été observée en Martinique en octobre 2020. Un premier suivi a été réalisé en mars 2021 et a conclu à un début de contamination sur plusieurs sites. Un second suivi en janvier 2022 a confirmé une progression de la SCTLD. L'objectif de la prestation est de réaliser un 3e suivi avec le même protocole pour étudier le développement de la SCTLD sur le territoire de la Martinique et évaluer la progression de la maladie.

- **date de dépôt : [25 août 2023](#)**



LE FONDS VERT

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2030 (SNB 2030) VISE À CONCRÉTISER, AU NIVEAU NATIONAL, L'ACCORD DE LA COP15 ADOPTÉ EN DÉCEMBRE 2022 À MONTRÉAL. ELLE POURSUIT AINSI L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE À METTRE UN TERME À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ D'ICI 2030. ELLE A POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ, DE PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES ET LES PAYSAGES ASSOCIÉS ET DE SUSCITER DES CHANGEMENTS EN PROFONDEUR AFIN D'INVERSER LA TRAJECTOIRE DU DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ.

L'une de ses mesures, la n°1 (poursuivre la dynamique d'extension du réseau d'aires protégées), concerne directement les récifs coralliens : d'ici 2025, 100 % des récifs coralliens ultramarins seront protégés, la protection des mangroves sera doublée et la protection des herbiers de posidonie sera renforcée. Plus d'infos sur : <https://biodiversite.gouv.fr/les-mesures-phares-de-la-strategie-nationale-pour-la-biodiversite-2030>

La SNB 2030 reçoit depuis 2023 le soutien financier du fonds vert, un dispositif annuel doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Via sa mesure d'accompagnement n°1, le fonds peut financer entre autres les études préalables à la création de nouvelles aires protégées ou l'extension de celles déjà existantes, les opérations de restauration et valorisation du patrimoine naturel, les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Sont éligibles au fonds vert les collectivités d'outre-mer, les établissements publics de l'État, les associations mais aussi les gestionnaires d'aires protégées...

Tout est détaillé dans le cahier d'accompagnement des porteurs de projet qui se trouve à la rubrique « biodiversité » sur le site : <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

En Outre-mer, l'instruction des projets est assurée par les services déconcentrés de l'État, soit la DEAL en Martinique. Pour l'an prochain si vous souhaitez soumettre un projet, nous vous conseillons de **déposer votre dossier de candidature dès le début de l'année 2024.**



PREMIÈRE OBSERVATION DE PONTE DE CORAUX ACROPORA EN MARTINIQUE !

DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSERVATION ACROPORA, L'ASSO-MER A MOBILISÉ SUR 3 NUITS DES PLONGEURS BÉNÉVOLES AVEC LES CLUBS DE PLONGÉE NATIYABEL ET KAWAN, POUR TENTER D'OBSERVER LA PONTE DE CORAUX CORNE DE CERF (ACROPORA CERVICORNIS) !

Ce spectacle a pu être observé pour la première fois, la nuit du 5 août 2023 sur les sites de Grande Caye Est et Ouest à Sainte-Luce entre 21h15 et 22h30, sur des boutures réintroduites dans le récif depuis 2019.

D'autres observations de ponte ont pu être faites par l'ASSO-MER et le club O fil de l'eau récemment, mais sur un corail étoile lobé (*Orbicella annularis*) sur le site de Anse Fortune, toutes les informations sont disponibles sur la page Facebook de l'ASSO-MER !



@Théo GRANIER

MORTALITÉ D'OURSINS DIADÈMES À LA RÉUNION

DEPUIS LE 24 JUILLET 2023, DES MILLIERS D'OURSINS ÉCHOUÉS ET PLUS DE 4000 ÉCHINODERMES MORTS ONT ÉTÉ RETROUVÉS SUR LES PLAGES DE L'ÎLE DE LA RÉUNION.

Les échantillons envoyés pour analyse révèlent que l'origine de cette hécatombe est le scuticocilié, un parasite microscopique, le même qui a commencé à décimer des populations de *Diadema antillarum* en 2022 dans plusieurs îles des Caraïbes dont la Martinique mais aussi en Mer Rouge au premier semestre 2023.



@Richard BOUHET /AFP

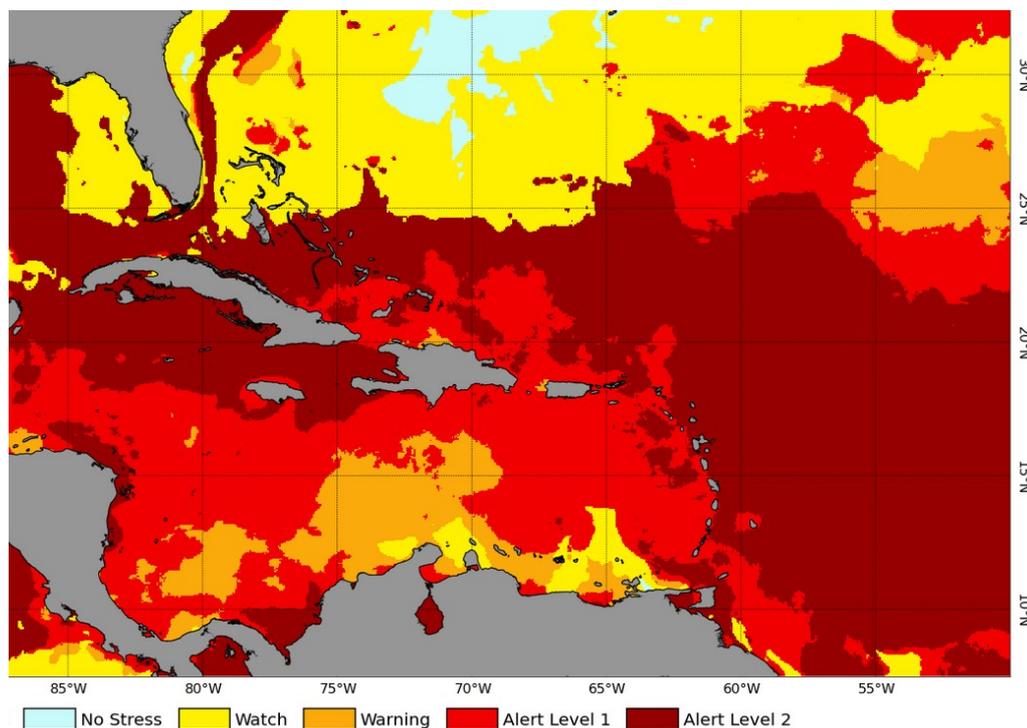
Selon l'Agence pour la Recherche et la Valorisation Marines, le phénomène s'étend progressivement sur les plages de la Réunion mais heureusement pour le moment, une seule espèce parmi les 41 recensées sur l'île subit cette épidémie. Comme aux Antilles, cette épidémie finira certainement par s'arrêter (reste à savoir quand) mais la population risque de ne pas retrouver son niveau initial. Dans l'océan indien, ce phénomène aurait été signalé également aux Seychelles.

ALERTE DE BLANCHISSEMENT

L'ÉQUIPE AMÉRICAINE AYANT CONÇU L'ALLEN CORAL ATLAS QUI CARTOGRAPHIE LES RÉCIFS CORALLIENS DU MONDE, VIENT DE LANCER UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ PERMETTANT AUX UTILISATEURS DE RECEVOIR DES ALERTES DE BLANCHISSEMENT CORALLIEN DÉTECTÉ DANS UNE ZONE CHOISIE : UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE, UNE ZONE D'INTÉRÊT... L'OBJECTIF EST D'AIDER LES GESTIONNAIRES DE RÉCIFS CORALLIENS, LES DÉCIDEURS, LES SCIENTIFIQUES ET TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE À SE TENIR INFORMÉ DE L'ÉTAT DES RÉCIFS.

Pour suivre au mieux les épisodes potentiels de blanchissement en Martinique, vous pouvez vous inscrire via le lien : <https://icriforum.org/allen-coral-atlas-new-feature/>

Au 11 septembre 2023 voici l'évaluation de la couverture et du niveau de risque potentiel de stress thermique lié au blanchissement des coraux par le système Coral Reef Watch de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) sur lequel se base les alertes de l'Atlas, pour la zone des Antilles :



>>> Le niveau 2 d'alerte correspond à un blanchissement généralisé et une mortalité corallienne attendue, programmés pour une période de septembre à novembre dans la majeure partie du bassin caribéen.



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SUIVIS DES RÉCIFS CORALLIENS

Dans le cadre de la mise en œuvre du 5e programme d'action de l'IFRECOR (Thème « Réseau de surveillance des récifs coralliens »), l'IFRECOR, avec le soutien de la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy et de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy, organise un groupe de travail régional Antilles françaises sur les récifs coralliens, **du 18 au 22 septembre 2023 à Saint-Barthélemy.**

Parmi les sujets abordés seront discutés : le bilan des suivis et actions en cours dans les Antilles françaises avec retours d'expériences des gestionnaires, le développement des indicateurs pour l'évaluation de l'état de santé des récifs coralliens et les maladies coralliennes impactant les récifs coralliens à l'échelle régionale.

A VENIR : CARTOGRAPHIE DES BIOCÉNOSES MARINES 2023

Le parc marin a commandité l'actualisation de la cartographie des biocénoses côtières de Martinique, marché attribué au groupement MAREX et Aquasearch. Les premiers résultats ont été fournis et sont en cours de validation par le PNMM. Une fois la cartographie finalisée, elle pourra être diffusée, nous vous tiendrons évidemment informés !